



TRADUCTION OFFICIELLE

N° de document du greffe : 888

Date : Le 20 octobre 2022

Affaire : CT-2022-002 – *Commissaire de la concurrence c Rogers Communications Inc. et Shaw Communications Inc.*

Directive aux avocats (du juge Little, président)

Objet : Conférence de gestion de l'instance

Le Tribunal ordonne par la présente aux avocats des parties et des intervenants de participer à une brève conférence de gestion de l'instance le vendredi 21 octobre 2022, à 10 h (HNE).

Les modalités de cette conférence de gestion de l'instance sont les suivantes :

- a. Les parties doivent se joindre à la vidéoconférence cinq minutes avant l'heure susmentionnée. Elles seront mises en attente jusqu'à ce que le juge Little se joigne à la vidéoconférence.
- b. Un lien vers la vidéoconférence sera envoyé séparément.

Annie Ruhlmann
Greffière adjointe intérimaire
Tribunal de la concurrence
90, rue Sparks, bureau 600, Ottawa (Ontario) K1P 5B4
Tél. : 613-941-2440

Traduction certifiée conforme
Mélanie Lefebvre